

Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 11/09/2025

KERALISS LISSAGE rappelle Keratin Blindage - Keraglow (500 ml)



- Noms des modèles ou références concernés : Keratin Strengthener / Blindage Professionnel
- Marque : Keraglow
- GTIN 0618341688186
- Conditionnements : bouteilles de 500 ml
- Date début/fin de commercialisation : du 28/02/2023 au 31/07/2025
- Informations complémentaires: Nom commercial: Keratin Blindage Keraglow (500 ml) Marque: Keraglow Cosmetic Référence: Keratin Strengthener / Blindage Professionnel
- Zone géographique de vente : France entière
- Distributeurs : keraliss lissage

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX?

- Motif du rappel: Présence de la substance Butylphenyl Methylpropional (Lilial), interdite dans l'UE depuis le 1er mars 2022.
- Risques encourus par le consommateur : Risque chimique
- Description complémentaire du risque : Non alimentaire Risque chimique.

QUE FAIRE?

Conduite à tenir par le consommateur: Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le point de vente, Contacter le service consommateur, Détruire le produit.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : Remboursement.
- Date de fin de la procédure de rappel : mercredi 31 décembre 2025

CONTACT

- Numéro de contact : 0466877125
- Informations complémentaires publiques : rapComplementInfoPublic

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

